

D 619 BRESIL: LES GREVES OUVRIERES ET  
LA HIERARCHIE CATHOLIQUE

Pour la troisième année consécutive, des grèves importantes ont éclaté dans la région industrielle de São Paulo (cf. DIAL D 560). Du 1er avril 1980 au 12 mai plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers ont ainsi paralysé le secteur de la métallurgie, essentiellement l'automobile. Grève âpre, menée dans un climat économique en détérioration avec quelque 80% d'inflation, et destinée à une revalorisation proportionnelle des salaires (ceux-ci n'ont été augmentés que de l'ordre de 50%) et à l'obtention de la garantie de l'emploi sur une année. Grève durement réprimée suite à la décision de la justice du travail qui l'a déclarée illégale le 14 avril, décision suivie le 17 par "l'intervention administrative" dans les syndicats. Après la fin de la grève, une dizaine de leaders syndicaux étaient toujours incarcérés. Cette grève, qui s'est soldée par un échec pour les ouvriers, a donné la mesure des limites à la libéralisation politique de 1979 (cf. DIAL D 572), limites que le gouvernement entend bien ne pas franchir.

C'est dans ce contexte que les évêques de la région de São Paulo, en particulier Mgr Claudio Hummes de Santo André et Mgr Paulo Arns de São Paulo, ont décidé d'apporter leur soutien aux grévistes: en affirmant publiquement la légitimité des revendications ouvrières, en ouvrant les églises aux assemblées de grévistes et en relayant l'organisation du fonds de grève. Cette intervention a eu pour effet de relancer la grève, originellement prévue pour quinze jours. Il s'en est suivi une vive tension entre l'Eglise et l'Etat. Les textes ci-dessous en sont l'illustration.

Note DIAL

1- Déclarations du président de la République sur la grève des  
métallurgistes (23 avril 1980)

Question - Comment qualifiez-vous les arrestations dans l'ABC (1) ?

Réponse - Seuls ont été arrêtés ceux qui ont enfreint la loi. Cela, je puis vous le garantir.

Q. - Et Lula (2)?

R. - Lula? Lui aussi a enfreint la loi, je le crois. Il a incité à la grève et il a fait des discours qui sont les plus durs que j'ai jamais entendus.

(1) "Triangle ABC" de São Paulo formé par les régions industrielles de Santo André, São Bernardo et São Caetano (NdT).

(2) Diminutif de Luís Ignácio da Silva, leader syndical (NdT).

Q. - Comment jugez-vous la participation de l'Eglise dans cette grève?

R. - Je la juge mauvaise, très mauvaise. Mais ce n'est pas l'Eglise, c'est seulement certains secteurs d'Eglise. De nombreux évêques sont venus me voir et ont exprimé des prises de position contraires à celles de l'Eglise de São Paulo, en déclarant qu'ils ne sont pas d'accord.

Q. - Et la note de la Conférence épiscopale sur la grève?

R. - La Conférence épiscopale n'est pas l'Eglise.

Q. - C'est donc une partie seulement de l'Eglise qui soutient les métallurgistes?

R. - C'est vrai. L'Eglise est divisée.

Q. - Les prêtres sont-ils les meneurs de la grève?

R. - Je ne sais pas s'ils sont les meneurs ou non. Mais ils donnent l'impression à l'opinion publique qu'ils se dressent contre la loi.

Q. - Et Mgr Paulo Evaristo Arns?

R. - Je ne le connais pas. Je n'ai jamais eu de contacts avec lui. D'après les informations dont je dispose, il incite à la grève.

Q. - La grève est-elle préjudiciable à l'économie?

R. - Elle a déjà coûté plus de dix-neuf milliards de cruzeiros, mais elle risque d'être bien davantage préjudiciable à la nation.

Q. - L'inculpation des leaders syndicaux au titre de la loi sur la sécurité nationale a-t-elle été une erreur politique?

R. - Je ne suis pas juge. C'est la justice de l'Etat de São Paulo qui en a décidé. Le gouvernement fédéral n'a pas eu à prendre position.

Q. - Des mesures d'urgence seront-elles prises?

R. - Pour le moment il n'en est pas question, mais je ne puis rien prédire pour l'avenir. J'ignore jusqu'où iront les travailleurs. J'espère qu'ils feront preuve de bon sens et qu'ils reprendront le travail.

Q. - La grève est-elle préjudiciable à la démocratie?

R. - La démocratie est faite de lois, lesquelles doivent être respectées. Les piquets de grève, par exemple, sont antidémocratiques. Si tout le monde veut la démocratie, pourquoi ne respecte-t-on pas les droits de ceux qui veulent travailler?

2- Homélie du cardinal Arns devant les six mille participants de la concélébration à la cathédrale de São Paulo (21 avril 1980)

Nous vous avons convoqués pour cet acte liturgique afin de réfléchir sur les derniers événements. Nous recherchons la paix du Christ pour le peuple qu'il nous a confié.

Durant la première phase des grèves antérieures à l'intervention (3) et aux arrestations (4), nous avons soutenu l'Eglise de Santo André qui a, comme il était de son devoir, respecté l'autonomie des syndicats. Elle s'est déclarée solidaire des travailleurs car elle a estimé que leur cause était juste, ainsi que l'a expliqué il y a quelques instants l'éminent juriste et ancien président de la Commission justice et paix.

Les ouvriers ne tireraient aucun bénéfice des augmentations décidées s'ils étaient aussitôt après licenciés de leur travail. Hier encore un curé de paroisse, qui est présent ici, m'a rapporté un fait survenu après la dernière grève: un ouvrier qui recevait environ 80 cruzeiros de l'heure a été licencié après les négociations; il a cherché un nouvel emploi pendant six mois et il n'a pu retrouver du travail qu'à 60 cruzeiros de l'heure; vingt cruzeiros de moins qu'au début des négociations.

Par un tel fait, apparemment minime et restreint, nous voyons comment on lèse la justice sous le prétexte fallacieux de respect de la loi. Dieu nous demande de prendre la défense de la victime, de celui qui est spolié. Si nous ne faisons pas, nos sacrifices et nos holocaustes n'auraient aucune signification car Dieu n'est accessible que par Jésus qui vit en chaque frère victime de l'injustice. Cet après-midi nos prières pourront monter vers Dieu dans un climat de confiance et même d'espérance.

La solidarité nous oblige aussi à nous adresser maintenant aux hommes de chez nous:

1) Aux autorités qui ont décrété l'intervention administrative dans les syndicats et arrêté un certain nombre de responsables syndicaux, le jour même - rappelons-le - du martyr brésilien de la liberté, Tiradentes. La liberté est si décisive pour chacun et pour la nation qu'elle constitue l'aspiration suprême pour tous ceux qui veulent vivre dans la dignité. Au lieu de contraindre arbitrairement la liberté de ceux qui luttent pour le respect de leurs droits, essayons plutôt de favoriser la communion des libertés, la réconciliation, le dialogue, le compromis dans l'honneur et le respect.

Notre appel, lancé sous le regard de Dieu et dans l'espoir de la maîtrise des conflits, c'est celui-ci: Offrez de nouvelles possibilités à la négociation! Pour cela libérez les leaders ouvriers le plus rapidement possible! Ouvrez des espaces pour des réunions pacifiques, comme le stade Vila Euclides, où les travailleurs puissent, à l'abri des violences et des infiltrations, discuter librement de la reprise du travail dans les délais les plus brefs! Encouragez les responsables syndicaux par la reprise immédiate des négociations, sur un pied d'égalité, de sorte qu'il n'y ait ni vainqueur ni vaincu! (Applaudissements).

2) Aux chefs d'entreprises, nos frères, nous rappelons que la patrie brésilienne est plus grande que leurs entreprises. Quand les travailleurs sortent humiliés d'un conflit, le bien commun - qui est celui de la majorité - n'est pas respecté. Et c'est ce bien commun qui doit se concrétiser sur les lieux de travail et aux sources productives du pays.

---

(3) "L'intervention administrative" du gouvernement, le 17 avril, s'est soldée par la destitution des responsables syndicaux et leur remplacement par un fonctionnaire désigné par les autorités gouvernementales (NdT).

(4) L'arrestation de plusieurs dizaines de dirigeants syndicaux a fait suite à la décision de la justice du travail, le 14 avril, déclarant la grève illégale (NdT).

Ce que nous leur demandons n'est pas trop, et ce n'est même pas beaucoup: Asseyez-vous à la table des négociations, cette fois désarmés même de la victoire apparente que vous avez obtenue au tribunal, mais non devant la conscience du peuple! (Applaudissements.) Prions et continuons de prier pour eux, pour leurs familles et pour la famille élargie dont ils font partie comme nous tous.

3) Aux travailleurs, nos frères, nous voulons aussi adresser la parole. Nous admirons l'effort que vous faites pour vous préserver de toute infiltration (5). Pour la conscience ouvrière c'est l'heure historique de se manifester dans la liberté, sans extrémismes. L'Eglise vous demande également de continuer à préserver le climat de non-violence qui suppose toujours l'union de tous et la fermeté permanente. Nous combattons avec tous les moyens à notre disposition pour que vous soit garanti le droit de défense et de dialogue. (Applaudissements.) Telle est la base de la paix sociale, de tout pacte véritable, de la reconstruction de l'unité si indispensable au peuple humble et bon.

Pour cela les évêques de São Paulo invoqueront sur tous la bénédiction de Dieu qui est Père, du Christ qui est Seigneur, frère et ami, et de l'Esprit-Saint qui est unité, force et espérance. (Applaudissements.)(6)

### 3- 1er communiqué de la présidence de la Conférence épiscopale brésilienne (22 avril 1980)

La crise sociale que connaît le Brésil a donné naissance à une situation grave qui préoccupe tout le monde. Au niveau de sa hiérarchie locale qui vit de près le déroulement des événements, l'Eglise a pris position, sans engagement vis à vis des partis. Ses prises de position ont provoqué les réactions scandalisées de ceux qui méconnaissent ou se refusent à reconnaître ce qui est de fait en jeu dans cette crise.

Les responsables ouvriers authentiques se sont toujours opposés aux manoeuvres d'infiltration de ceux qui sont intéressés à manipuler le peuple pour atteindre des objectifs étrangers à la conscience populaire et à l'amour de la patrie.

Ce qui est en jeu ce n'est pas seulement le taux de productivité, le salaire de base et la stabilité de l'emploi qui, dans un autre contexte, feraient l'objet de négociations sans recours à la violence. Ce qui est en jeu dans cette crise c'est la mécanique même de la politique salariale du pays. En réalité, jusqu'à maintenant, celle-ci fonctionnait de façon à soulager les tensions mais sans faire entrer en jeu les vrais arbitres des concessions. Aujourd'hui un fait nouveau est apparu qui est tout simplement le suivant: les centaines de milliers de ceux concernés par la politique sociale veulent participer aux décisions qui les touchent directement dans leur vie, leur travail, leur famille. Ils ne veulent pas imposer, ils souhaitent négocier, ils entendent participer car ils ont compris quelle est l'inconsistance d'une politique de concessions en réponse à des conflits au coût social élevé.

---

(5) Allusion aux déclarations du général Tavares de Souza, commandant la 2ème armée de São Paulo, selon lequel il y avait une infiltration communiste dans les grèves (NdT).

(6) En réalité, c'est par treize fois que les applaudissements ont interrompu l'homélie du cardinal (NdT).

Cette revendication est juste. Elle est l'exigence élémentaire d'une démocratie qui se veut autant politique que sociale et économique. Si la revendication est juste, il n'y a pas de raison de se scandaliser si l'Eglise lui apporte son soutien. Si la revendication est juste ce n'est pas faire preuve de grandeur que d'opposer à la justice une légalité douteuse. Au-delà d'une légalité formelle il faut toujours tendre à la réalisation des impératifs de la justice. Les ouvriers ont appris dans la souffrance que la légalité n'est malheureusement pas la même pour tous. Ils connaissent les pots-de-vin, les transferts secrets des coûts au consommateur, le bénéfice des disponibilités et des aides à destination des minorités, la pratique des emplois de complaisance et le luxe du train de vie. L'Eglise aime sincèrement tout le monde mais elle hait l'injustice, l'hypocrisie et l'imposture.

Dans les périodes de forte turbulence la solution c'est de prendre de la hauteur. Et dans la crise actuelle, prendre de la hauteur consiste à marcher vers un pacte social qui respecte la dignité du peuple et accepte sa participation aux décisions vitales pour la nation. La paix n'est possible que dans la justice, et la justice ne sort pas renforcée du jeu ambigu des cadeaux et des capitulations. La justice se renforce par la participation. Le peuple qui participe est seul capable d'accepter dans la dignité les sacrifices nécessaires au bien commun, avant que ces sacrifices ne deviennent intolérables.

4- Note conjointe de Mgr Paulo Arns, archevêque de São Paulo, et de Mgr Claudio Hummes, évêque de Santo André (23 avril 1980)

Pourquoi l'Eglise soutient-elle les grévistes?

La grève est un moyen juste de revendication, laquelle revendication est, selon la Constitution, un des droits des travailleurs. Quand le travailleur reçoit un gain insuffisant pour faire vivre sa famille dans la dignité, quand il a besoin de meilleures conditions de travail et de sécurité de l'emploi, quand il veut une rémunération plus juste, adaptée à l'effort fourni et au profit réalisé par l'entreprise, le travailleur présente ses revendications.

Ce n'est pas toujours que l'employeur comprend et accepte la nécessité de quelques concessions; il ne reste plus au travailleur que la ressource de se refuser à accorder sa force de travail, qui est le seul élément dont il dispose. Très souvent le peuple ne perçoit pas que l'industriel ou le commerçant fait grève; très souvent, en effet, parce qu'ils veulent obtenir plus d'argent pour leurs marchandises, ceux-ci se refusent à les mettre en vente, faisant de la sorte une grève que la Constitution n'autorise pas. C'est pour cela que manque l'huile, que manque le lait, que manque la viande, que manquent les haricots noirs (7).

La marchandise du travailleur c'est sa force de travail, et la grève qu'il fait est un droit reconnu et garanti par la Constitution. Au moment des grèves, le travailleur est davantage exposé, car il n'est pas toujours compris et, de plus, il commence à subir les effets de la privation (8). L'Eglise, disciple du Christ, a pour devoir d'aider et de sou-

---

(7) Allusion aux pénuries cycliques dans le commerce de certains produits primaires (NdT).

(8) C'est le lieu de rappeler que les quêtes du fonds de grève sont destinées, non pas à garantir un salaire minimum aux grévistes, comme en France, mais uniquement à assurer la nourriture de la famille (NdT).

tenir ceux qui combattent pacifiquement pour des objectifs justes et qui, dans ce combat, subissent les conséquences de leur faiblesse économique.

### Comment l'Eglise soutient-elle les grévistes?

L'Eglise ne propose pas les grèves, elle ne les organise pas, elle ne cherche pas à influencer sur les décisions des grévistes et elle n'a aucunement la prétention absurde de décider à la place des travailleurs. En accomplissement de sa mission spirituelle, qui trouve sa réalisation au plan temporel, l'Eglise offre son soutien spirituel et matériel pour que les travailleurs puissent décider en hommes libres, sans peur, sans contraintes et sans la pression de la famine sur leurs familles. De plus l'Eglise met à la disposition des travailleurs l'expérience et le savoir de chrétiens, laïcs ou prêtres, en particulier juristes de façon à ce que les travailleurs puissent décider en toute connaissance de cause sur les faits, les lois et les conséquences de leurs décisions.

### Pourquoi soutenir les grévistes après la déclaration d'illégalité de la grève et la décrétation d'intervention administrative dans les syndicats?

Le soutien dans de telles circonstances n'est pas un défi lancé aux autorités ou une incitation à des pratiques illégales. La grève ayant été déclarée illégale et l'intervention administrative dans les syndicats décrétée, il reste que les travailleurs sont des personnes humaines dont les droits fondamentaux, affirmés et garantis par la Constitution, doivent être protégés.

En prêtant ses locaux pour les réunions, l'Eglise met les travailleurs en condition d'exercer leurs droits de réunion et d'expression que la Constitution reconnaît à tous les citoyens. Par ailleurs, l'heure est à des menaces accrues sur la liberté de déplacement, le droit à l'intégrité physique, le droit à l'inviolabilité de domicile et même le droit du travailleur à la vie; la nécessité d'une protection s'impose donc d'autant. L'Eglise ne serait pas chrétienne si elle n'apportait pas son soutien aux travailleurs de sorte qu'ils puissent préserver leur dignité, défendre leurs droits, y compris ceux du travail, sans subir d'humiliations. C'est un fait public et notoire que ce n'est pas seulement l'Eglise qui a apporté cet appui puisque, du Brésil tout entier, des membres de différentes confessions religieuses, mûs par des sentiments de solidarité humaine, ont apporté leur soutien moral et matériel aux travailleurs.

Quant aux prescriptions du droit canonique (9), les prêtres de l'ABC (cf. note 1) comme ceux de São Paulo les connaissent parfaitement et savent qu'ils ne les enfreignent pas, sans compter qu'ils sont absolument sûrs de ne pas contrarier les orientations du pape Jean-Paul II. Les droits actuellement violés sont ceux inscrits dans la Constitution et les lois du pays, et ce ne sont pas les prêtres qui sont en train de les violer.

En relançant <sup>son appel</sup> à la bonne volonté de tous et en croyant au dialogue comme moyen approprié pour la recherche d'une solution, l'Eglise entend rester fidèle à sa mission spirituelle et à son engagement vis-à-vis de la dignité humaine.

---

(9) Allusion aux propos en ce sens du ministre de la communication sociale, M. Said Farhat, porte-parole du palais présidentiel (NdT).

5- 2e communiqué de la présidence et de la commission pastorale de la Conférence épiscopale (24 avril 1980)

POUR LA DEFENSE DE L'HOMME

1- Dans l'exercice de sa mission pastorale, transcendante et temporelle, l'Eglise s'applique à la défense et à la promotion de la dignité de l'homme, fils de Dieu. Il est de son devoir de contribuer au bien commun en veillant à l'instauration dans la concorde d'une société participative authentique. L'Eglise a pour obligation de contribuer à un dépassement, dans la fraternité, des conflits sociaux. Aussi doit-elle apporter à tous, dans la patrie, sa collaboration pour une dignité accrue des travailleurs et pour leur participation effective, organisée et libre à l'effort commun de développement national, centré sur la promotion de l'homme dans sa dignité inaliénable à la lumière divine.

2- Il appartient à chaque évêque dans son diocèse de faire face à la triple et lourde tâche consistant à enseigner et interpréter la vérité, à présider et promouvoir la liturgie, à discerner et coordonner les types de présence et d'action de son Eglise particulière. Cette mission, l'évêque l'exerce au nom du Christ lui-même, en soumission au pape et en communion avec les autres évêques.

Dans la conjoncture actuelle, les Eglises locales de Santo André et São Paulo ont voulu, en accord avec les choix prioritaires de Puebla, soutenir les justes aspirations des travailleurs et créer les conditions de la concorde sociale, comme contribution à des comportements de dignité et de modération.

3- Par ailleurs, pour mieux remplir leur mission, les Eglises particulières de chaque pays se réunissent en conférences épiscopales. Conformément à ses statuts adoptés en assemblée plénière et approuvés par le Saint-Siège, la Conférence nationale des évêques du Brésil a pour but:

- a) de renforcer en permanence la communion entre évêques;
- b) d'étudier les sujets d'intérêt commun pour l'Eglise du pays afin de mieux mener son action pastorale organique;
- c) de délibérer sur les matières relevant de sa compétence, conformément aux normes du droit commun ou au mandat spécial du Siège apostolique;
- d) de manifester sa sollicitude pour l'Eglise universelle dans la communion et la collaboration avec le Siège apostolique ainsi qu'avec les autres conférences épiscopales;
- e) et de veiller aux relations avec les pouvoirs publics, au service du bien commun, sous réserve d'entente appropriée avec la Nonciature apostolique, dans le cadre de ses compétences spécifiques.

6- Communiqué des évêques du diocèse de São Paulo

En tant qu'évêques du diocèse de São Paulo nous tenons à attirer l'attention de nos communautés sur la gravité des faits survenus à l'occasion de la grève des métallurgistes de São Bernardo et Santo André. Nous avons tous pu constater comment un mouvement légitime et pacifiquement mené par des responsables syndicaux authentiques a été malmené par une intervention administrative (cf. note 3) injuste qui a créé un climat de répression et de terreur parmi la masse des travailleurs.

L'Eglise qui, jusqu'au dernier moment, s'est adressée à la conscience des autorités en proposant les voies du dialogue, n'a rencontré aucune réceptivité. Pire, des membres de la Commission justice et paix qui ont toujours <sup>agi</sup> dans le sens d'une issue valable à une situation difficile, ont également été victimes d'une répression brutale. L'Eglise de São Paulo proteste vigoureusement contre cette façon violente d'envisager les problèmes sociaux. Nous protestons en particulier contre les arrestations arbitraires des leaders ouvriers, du président et de l'ancien président de la Commission justice et paix du diocèse (10).

Aux responsables de la répression nous demandons qu'ils reconsidèrent leur action. Aux chefs d'entreprises nous rappelons que leur victoire apparente est fondée sur une action injuste et ne peut être la base d'un progrès social véritable. Aux travailleurs nous renouvelons l'expression de notre solidarité dans leurs justes luttes.

#### 7- Soutien des Eglises protestantes (23 avril 1980)

Comme prêtres, pasteurs et laïcs membres de plusieurs Eglises évangéliques, inspirés des enseignements de l'Evangile de Notre Seigneur Jésus-Christ, fondés sur le témoignage des Saintes Ecritures, appliqués à la défense de la liberté de pensée, d'expression et d'organisation, et pleinement identifiés avec le combat pour la justice et pour des conditions de vie dignes, nous nous déclarons favorables à la participation libre et totale de tous les secteurs sociaux aux décisions nationales, mais opposés à tout acte d'arbitraire et de répression.

Suite aux événements qui se passent actuellement dans la zone industrielle de São Paulo, nous venons exprimer notre solidarité aux ouvriers de la métallurgie en grève et à ceux qui se sont mis de leur côté dans le juste combat qu'ils mènent, de façon ordonnée et pacifique, en vue de meilleures conditions de vie, de travail et de participation réelle à tous les niveaux de la vie nationale. Nous reconnaissons que le combat des métallurgistes fait partie d'une lutte plus large englobant d'autres secteurs de la société brésilienne dans la construction d'une société plus juste.

Nous protestons également contre les arrestations et les violences dont ont été victimes les leaders syndicaux, ouvriers et représentants de divers secteurs sociaux. Nous exprimons nos craintes et notre refus devant les signes évidents d'une tentative de réactivation dans le pays d'un régime de répression et d'arbitraire.

Nous sommes profondément d'accord avec les attitudes prises par l'Eglise catholique, dans le témoignage de ses évêques, prêtres et laïcs qui ont publiquement pris position pour les travailleurs dans leur combat en faveur de leurs droits légitimes.

(Suivent 45 signatures de membres des Eglises presbytérienne, méthodiste, luthérienne, congrégationaliste, épiscopale et réformée)

---

(10) L'arrestation des deux avocats de Justice et paix a été qualifiée par le secrétaire d'Etat à la sécurité de São Paulo de "regrettable erreur" (NdT).

(Traduction DIAL)

Abonnement annuel: France 185F - Etranger 215 F par voie normale  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie STEP  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441